

**14^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 9 janvier 2018 – 19 h
École Ola-Léger (Bertrand)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais, Mario Pelletier, Rémi Hébert,
Richard Gallant, Danny Comeau, Rebecca Benoit, Marcel Basque,
Gérard Robichaud

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordonnatrice des relations stratégiques : Annie L.-Levesque

Absences : Ghislaine Foulem, absence motivée
Nathalie Mallais Comeau, absence motivée

Le vice-président, conseiller Gallant assume la présidence en l'absence de la présidente. Il souhaite la bienvenue à tous et toutes et invite les membres autour de la table à se présenter à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 9 janvier 2018

MOTION 133, RÉOLUTION 14-3.1

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé du conseiller Pelletier

QUE soit accepté, tel que modifié, l'ordre du jour de la réunion publique du 9 janvier 2018 ;

- Ajout du point 10.1.1.3 « Rapport sommaire budget d'exploitation du DSFNE prévisions en date du 30 novembre 2017 »;
- Ajout du point 10.1.4.1 « Déclaration du bien excédentaire – école La Découverte de Saint-Sauveur »

Adoptée

4. Présentation au CED

4.1 Présentation du conseil des élèves de l'école Ola-Léger

La direction de l'école invite deux élèves à venir présenter un projet qui est en cours à leur école. Il s'agit de Lucie et Kelly Anne qui présentent le projet « passion ». Il s'agit d'un projet en lien avec les passions des élèves et des métiers qui les interpellent. Cette présentation est appuyée d'une vidéo produite par les élèves aidés du personnel de l'école.

Le vice-président les remercie et les félicite pour ce beau projet.

5. Forum de discussion – CPAÉ de la communauté d'école Caraquet

Le vice-président introduit le forum en expliquant qu'il s'agit d'une première ce soir et que les membres des CPAÉ de la communauté d'école ont été invités par le biais d'une lettre envoyée par la présidente du Conseil. Le directeur général poursuit en expliquant que l'essence de cette tribune est axée sur le partage d'opinion des membres des CPA É sur les éléments issus de la politique de Finalités du Conseil et qui les intéressent le plus.

Étant donné le court laps de temps aux membres des CPAÉ à réagir, ceux-ci proposent d'en discuter à une prochaine réunion de leur CPAÉ respectif et remettre les résultats de leur discussion au Conseil par la suite.

Le vice-président les informe qu'ils peuvent soumettre leurs opinions à tout moment et les remercie de leur présence ce soir.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion publique du 10 octobre 2017

MOTION 134, RÉOLUTION 14-6.0

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 14 novembre 2017.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2017

Sans objet

8. Correspondance

8.1 Réponse du sous-ministre – à notre lettre du 22 novembre 2017 en appui à la FCENB à recevoir du financement à partir des fonds PLOÉ.

8.2 Réponse du ministre à notre lettre du 24 novembre 2017 afin d'appuyer les démarches dans la mise en œuvre de l'entente stratégique en éducation.

8.3 Lettre de la FCENB – comité de restructuration de la FCENB

8.4 Lettre de la FCENB – limites des sous-districts.

8.5 Lettre de la FCENB – changement au processus d'élection des élèves conseillers

Le vice-président mentionne que cette correspondance est pour dépôt au Conseil. Quelques précisions sont ajoutées en lien avec la lettre 8.4 dont en voici quelques-unes : ce processus est mis de l'avant par la FCENB mais cette lettre n'empêche pas que l'élection NB fera de même en période électorale; on mentionne également qu'il s'agit d'arrimer certaines zones afin de procéder au dédoublement de services pour certains ministères.

9. Politiques du CÉD

Sans objet

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances

10.1.1.1 Budget du CED en date du 30 novembre 2017

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil sur le solde du budget du Conseil en date du 30 novembre 2017. Celui-ci se chiffre à 48 633 \$ donc, un montant suffisant pour terminer l'année financière.

10.1.1.2 Achats de plus de 50 000 \$

Le directeur des services administratifs et financiers donne quelques détails sur les deux achats supérieurs à 50 000 \$ figurant sur le tableau pour la période de novembre à ce jour.

10.1.1.3 Budget d'exploitation du CED prévisions en date du 30 novembre 2017

Le directeur des services administratifs et financiers donne certaines précisions sur le nouveau format du rapport financier présenté au Conseil. Ce rapport sommaire présente les sommes allouées et les dépenses par grandes catégories d'activités incluant les sous-catégories de chacune. Ces prévisions au 31 mars de l'année en cours incluent les dépenses en date du 30 novembre 2017. Ce rapport reflète un surplus de 361 013 \$.

MOTION 135, RÉOLUTION 14-10.1.1.3

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Basque**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE avec un solde de 361 013 \$ en date du 30 novembre 2017.

Adoptée

10.1.2 Comité des politiques

Le porte-parole du comité, conseiller Gallant, informe le Conseil que le comité s'est rencontré le 21 novembre dernier et propose l'embauche du consultant Léon Richard pour faire l'analyse et la mise à jour de certaines politiques du Conseil référées au comité.

MOTION 136, RÉOLUTION 14-10.1.2

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Basque**

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE autorise l'embauche du consultant Léon Richard pour procéder à l'analyse et y apporter des suggestions pour la mise à jour de ses politiques.

On discute sur le coût que pourra engendrer cette embauche.

Adoptée

10.1.3 Comité de formation

10.1.3.1 Rapport final sur la formation offerte aux CPAÉ
La porte-parole du comité donne un bref compte-rendu du rapport final produit par le consultant Jean-Guy Levesque découlant des cinq formations offertes aux différentes régions du district.

10.1.4 Comité aménagement scolaire

Le conseiller Comeau déclare un conflit d'intérêt et quitte l'assemblée.

MOTION 137, RÉOLUTION 14-10.1.4

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE le Conseil d'éducation déclare comme bien excédentaire, l'école La Découverte de Saint-Sauveur en vertu de la politique 403 en date du 31 mars 2018.

Le conseiller Comeau est invité à rejoindre l'assemblée.

Adoptée

10.1.5 Comité jeunesse

L'élève conseillère mentionne qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis la dernière réunion du Conseil. Toutefois, la prochaine rencontre du comité devrait avoir lieu la semaine prochaine.

10.2 Rapport de la présidence

Le vice-président mentionne que les membres ont tous reçu le rapport de la présidente. Il ajoute qu'il a assisté à la cérémonie de l'annonce de l'affiche pour la Semaine provinciale de la fierté française à l'école Terre des Jeunes de Paquetville en remplacement de la présidente.

Le conseiller Pelletier suggère que l'on ajoute le point de discussion sur l'annonce ministérielle concernant le plan d'action pour la petite enfance à la prochaine réunion de travail.

10.3 Rapport de la direction générale

10.3.1 Rentrée à l'école Le Galion des Appalaches

Le directeur général informe le Conseil que la rentrée des élèves se fera demain à l'école Le Galion. Le conseiller Pelletier tient à féliciter tout le personnel pour l'excellent travail colossal qui a été fait pour respecter l'échéancier, car la rentrée a été repoussée uniquement d'une seule journée ce qui est très minime si l'on considère l'ampleur du projet.

10.3.2 Finalités - discussion

Le directeur général propose ce soir de faire un clin d'œil sur l'élément 4.3 (b) extrait de la politique 4.0 Finalités : « Les élèves manifestent leur confiance et leur fierté de s'exprimer en français ».

Il invite les membres du Conseil à commenter sur la question suivante : comment décrire la fierté de la langue française?

On reçoit tour à tour les commentaires des membres du Conseil. Le directeur général poursuit en donnant certains détails sur : comment nous au DSFNE nous mesurons la confiance et la fierté de la langue française et sur comment nous mesurons nos progrès.

10.4 Rapport de la FCENB

10.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Pelletier mentionne que le CA s'est rencontré les 8 et 10 décembre soit : avant et après le sommet sur l'avenir de la concertation des CED. Une prochaine rencontre est prévue en février. Présentement quelques lettres de la FCENB sont en circulation, par exemple : changements aux élections des élèves conseillers, limistes des sous-districts, etc.

Une rencontre du comité tripartite aura lieu le 29 janvier prochain à Fredericton.

Le prochain congrès de la FCENB aura lieu en mai au Complexe des Deux Rivières de Tracadie.

10.4.2 Comité organisateur du congrès et AGA

Le conseiller Basque mentionne qu'une rencontre a eu lieu avant Noël et que la prochaine devrait avoir lieu avant le 23 janvier pour déterminer les conférenciers qui seront invités. La responsable, madame Chantal Ouellette devrait envoyer les détails sur l'hébergement, le thème, etc. prochainement.

10.4.3 Sommet en éducation sur l'avenir de la concertation des CED

Le conseiller Pelletier commente le déroulement du sommet qui s'est tenu à Moncton les 8 et 9 décembre derniers. Une belle journée de réflexions est issue de cette rencontre et le conseiller Pelletier souhaite que le sommaire de ces réflexions soit partagé avec l'ensemble du groupe.

10.4.3.1 Comité de restructuration de la FCENB

Le vice-président explique la teneur de cette demande reçue de la FCENB qui souhaite qu'un membre de notre CED, autre que ceux qui siègent déjà au CA, soit nommé pour siéger sur un comité de restructuration.

Après une période de discussion, les membres ont décidé de ce qui suit.

MOTION 138, RÉOLUTION 14-10.4.3.1

La conseillère Maltais propose
Appuyée du conseiller Pelletier

QUE la présidente, Ghislaine Foulem, soit nommée pour siéger sur le comité de restructuration de la FCENB.

5 pours / 2 contres (Rémi, Marcel) Adoptée

10.5 Lettre au sénat académique sur le TCLF

MOTION 139, RÉOLUTION 14-10.5

Le conseiller Basque propose
Appuyé de la conseillère Maltais

QUE le CED du DSFNE envoie une lettre au sénat académique de l'Université de Moncton pour lui faire part de ses inquiétudes par rapport au test de compétence linguistique en français.

Adoptée

10.6 Colloque 2017 et AGA de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) le 20 janvier 2018 à Dieppe.

MOTION 140, RÉOLUTION 14-10.6

Le conseiller Basque propose
Appuyé du conseiller Robichaud

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE autorise la participation de la conseillère Maltais et du conseiller Pelletier au colloque et AGA de l'AFPNB le 20 janvier 2018 à Dieppe.

Adoptée

10.7 Colloque de la PALC les 9 et 10 février 2018 à l'Université de Moncton

MOTION 141, RÉOLUTION 14-10.7

Le conseiller Basque propose
Appuyé du conseiller Pelletier

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE autorise la participation de la présidente, de la conseillère Maltais et des conseillers Hébert et Gallant au colloque de la PALC les 9 et 10 février 2018 à Moncton.

Adoptée

11. Vérification des politiques du Conseil
11.1 Rapport d'évaluation des politiques
11.1.1 Politique 1.3 « Rôle de la présidence »

Le vice-président fait la présentation de cette politique et demande au Conseil s'il y a des éléments ou commentaires à rapporter. Aucun commentaire.

11.1.2 Politique 2.3 « Imputabilité de la direction générale »

Le vice-présidente passe brièvement les éléments de cette politique et demande si le Conseil a des commentaires à ajouter. On émet aucun commentaire.

11.1.3 Politique 1.4 « Code de conduite des membres du CED »

La conseillère Maltais précise qu'à la réunion de travail du 23 janvier le CED se penchera sur l'ébauche du code d'éthique proposé par la FCENB et du coup de certains éléments de cette politique.

11.2 Rapport de vérification des politiques

11.2.1 Rapport de la politique 3.5 « Protection des actifs »

Le directeur général passe en revue certains éléments de ce rapport présenté sur la politique 3.5.

MOTION 142, RÉOLUTION 14-11.2.1

**Le conseiller Basque propose
Appuyé du conseiller Comeau**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.5 « Protection des actifs » tel que présenté par la direction générale.

Un membre du conseil émet un commentaire à l'effet qu'il semble y avoir de plus en plus d'autobus scolaires à moitié vides et demande si cette situation est prise en considération. Le directeur des services administratifs et financiers mentionne que lors des départs du personnel à la retraite, les trajets sont régulièrement revus afin de pallier à cette situation.

Adoptée

11.2.2 Rapport de la politique 3.1 « Relations avec le personnel »

Le directeur général cite quelques énoncés issus de cette politique tels : les plaintes ou griefs déposés pour diverses raisons, la gestion des congés de maladie, etc.

MOTION 143, RÉOLUTION 14-11.2.2

**Le conseiller Basque propose
Appuyé du conseiller Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.1 « Relations avec le personnel » tel que présenté par la direction générale.

Un conseiller soulève le fait qu'il manque un comparatif des données issus des rapports présentés de l'année précédente. On prendra les mesures nécessaires pour les prochains rapports de vérification.

Adoptée

11.2.3 Rapport de vérification de la politique 3.2 « Relations avec la clientèle »

Le directeur général présente certains énoncés de son rapport.

MOTION 144, RÉOLUTION 14-11.2.3

**Le conseiller Basque propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.2 « Relations avec la clientèle » tel que présenté par la direction générale.

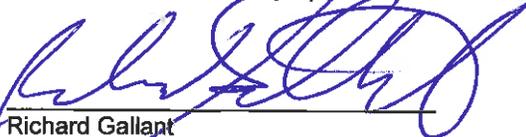
Adoptée

12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

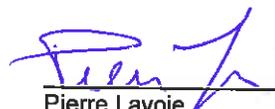
Aucune question n'est soulevée.

13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 15



Richard Gallant
Vice-président



Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil